



DECLARATION LIMINAIRE

C.S.A du 30/04/2026

Le bureau local Force Ouvrière Justice souhaite, en ouverture de cette séance, revenir sur un événement récent d'une gravité particulière survenu au tribunal judiciaire d'Alençon.

Dans la nuit du 28 au 29 avril, plusieurs véhicules ont été incendiés et des dégradations et inscriptions haineuses ont été commises sur ce site symbolique de l'institution judiciaire. Ces faits ne sont pas anodins. Ils traduisent un climat de tension grandissant et une banalisation inquiétante des atteintes envers les institutions et, par extension, envers les personnels qui les font vivre au quotidien.

Pour FO Justice, il ne s'agit pas simplement de condamner ces actes. Il s'agit surtout d'en tirer les conséquences. Car derrière ces faits, une réalité s'impose : les agents sont de plus en plus exposés.

Mais au-delà de cet événement, nous souhaitons également ramener ce débat à des problématiques locales, concrètes, et malheureusement bien connues de l'administration... puisqu'elle ont été signalées à plusieurs reprises.

*Concernant l'accès au site, le bureau local FO dénonce **ENCORE** une situation devenue inacceptable. L'installation de l'interphone du portail, positionné au milieu de blocs de béton, crée des difficultés quotidiennes pour les agents, impossibilité pour certains d'atteindre le dispositif sans sortir du véhicule, frottement et dégradations des voitures personnelles, et pire encore, un accident ayant déjà entraîné la blessure d'un agent, malgré les alertes préalables.*

Nous avons prévenu, rien n'a été fait.

Le bureau local Force Ouvrière demande donc la mise en place immédiate de bips d'ouverture du portail pour les personnels.

Et nous le disons clairement : nous souhaitons la mise en place du même dispositif que celui existant à Vendin-le-Vieil, établissement que vous connaissez bien, et où ces équipements ont été financés par la société Sodexo.

Quand des solutions existent ailleurs, efficaces et financées, il n'y a aucune raison qu'elles ne soient pas mises en œuvre ici.



Par ailleurs, nous souhaitons revenir sur la gestion du parking visiteurs, autre sujet sur lequel nos alertes étaient restées sans réponse.

Aujourd'hui, le constat est sans appel, des familles qui stagnent devant l'APV, une organisation générant incompréhension et tensions et surtout une situation où les visiteurs observent directement les agents prendre leur service ou se rendre en pause au MESS le midi.

Cette exposition est problématique, elle porte atteinte à l'anonymisation nécessaire à nos missions, elle fragilise la sécurité des personnels et elle alimente un climat délétère que nous dénonçons depuis le départ.

*Là **ENCORE**, le bureau local Force Ouvrière Justice l'avait annoncé.*

*Et là **ENCORE**, les faits nous donnent raison.*

Monsieur le Président,

A force d'alertes non considérées, de demandes validées qui restent sans consigne et d'engagements non respectés, le dialogue social perd tout son sens !

Nous restons, bien entendu, à l'écoute de toute proposition constructive visant à résoudre ces difficultés, dans l'intérêt commun de la justice et de la sécurité de tous.

SLP **FO** Justice CP Condé sur Sarthe
Le : 30 avril 2026

